

COMMUNIQUE DE PRESSE

MERCREDI 22 MAI 2024

AFFRÈTEMENT D'AVIONS PAR AIR CORSICA : UNE SOLUTION TRANSITOIRE QUI PRENDRA FIN À LA MI-JUILLET

Air Corsica a affrété des appareils auprès de compagnies européennes en lieu et place de moyens propres pour assurer certains vols.

Cette situation transitoire a été motivée par trois raisons :

1) JUSQU'À 4 MOIS DE RETARDS DE LIVRAISON DES NOUVEAUX APPAREILS

Conformément à sa politique RSE « Ambizione 2025 », Air Corsica a procédé à un important programme de modernisation de sa flotte. Ainsi, avec 70% des appareils renouvelés en deux ans et l'arrivée de 9 avions neufs, sa flotte est une des plus récentes du continent européen avec 3 ans de moyenne d'âge.

Toutefois, la pénurie de matières premières, de ressources qualifiées, et la montée en charge des cadences ont des impacts majeurs sur le secteur de la construction aéronautique dans le monde entier. Les plus performants comme Airbus et ATR ne font pas exception. En raison de ces difficultés, les constructeurs se sont vus dans l'obligation de reporter leurs livraisons de plusieurs mois sur le calendrier prévu.

2) UNE FORTE CROISSANCE D'ACTIVITE INDUISANT UNE AUGMENTATION DES EFFECTIFS OPERATIONNELS

La croissance depuis deux ans de l'activité d'Air Corsica, une bonne nouvelle pour la compagnie, a nécessité une adaptation des besoins en ressources dans les secteurs opérationnels de l'entreprise, avec notamment une redéfinition des programmes de formation. Pour accompagner cette montée en charge, des formations intensives des jeunes salariés ont été programmées dans tous les secteurs de l'entreprise : mécaniciens, personnels de bord et plus de 20% de nouveaux co-pilotes.

En donnant la possibilité à de jeunes insulaires d'acquérir une qualification et des métiers à haute valeur ajoutée, Air Corsica remplit une autre part de sa mission, plus sociale et tout aussi essentielle à son territoire.

3) L'INTEGRATION DES JEUNES PILOTES CONTRARIEE PAR LES DECALAGES DE LIVRAISON DES APPAREILS

Subissant ces retards de livraison d'appareils conjugués à la croissance de son activité, Air Corsica s'est retrouvée dans l'obligation d'adapter en conséquence son programme de formation pour les nouveaux co-pilotes et pour les promotions de commandants de bord.

Des affrètements nécessaires.

Pour faire face à cette situation imprévisible et garantir l'exécution de l'ensemble de ses missions de service public, Air Corsica, comme les autres compagnies affectées par le phénomène, a dû recourir à des affrètements auprès de compagnies tierces. Pendant cette période intérimaire, il n'est fait appel qu'à des compagnies agréées par les instances de l'aviation civile Française et Européenne remplissant ainsi toutes les conditions des plus hauts standards de la sécurité aérienne.

L'ensemble du personnel de la compagnie, fortement mobilisé, a mis et met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour gérer au mieux les difficultés engendrées par une situation purement conjoncturelle.

Consciente des désagréments que cette solution transitoire peut causer à certains de ses clients, la compagnie exprime ses regrets et annonce qu'elle retrouvera ses conditions normales d'exploitation dès la seconde quinzaine de juillet.

CONTACT PRESSE :

Mélanie Cecchi

Tél : 06 34 25 29 36

Email : mececchi@aircorsica.com